

EDITO

Chers camarades,
Comme à son habitude, la Newsletter de ce mois de juin est plus longue que les autres. Cela s'explique par une période riche en événements, avec la concrétisation de plusieurs projets, mais aussi parce que nous avons souhaité traiter certains sujets de fonds qui vous surprendront peut-être et vous raviront sûrement !

Concernant les événements de l'Association, vous trouverez un bilan du 4ème trophée golf, qui a été une vraie réussite pour les participants, ainsi qu'une invitation à participer à la prochaine rencontre du groupe sud-ouest (mais inscrivez-vous vite !).

Côté étudiants, c'est une période où beaucoup de sujets se concrétisent, avec notamment la participation à des challenges techniques, la visite des paddocks d'une course pas comme les autres, et aussi le Gala tout proche auquel il faut penser très vite.

Enfin, vous découvrirez les résultats des derniers travaux réalisés dans le bâtiment de notre école, ce qui nous a donné l'occasion de faire quelques rappels sur son histoire et de découvrir quelques photos inédites du bâtiment... aujourd'hui et il y a plus de 50 ans ! Un retour dans le passé, sur fond d'évolution !

*Nous vous souhaitons une bonne lecture,
Le Comité de Rédaction*



INFOS DE L'ASSOC'

- [Trophée Golf 2016 : le bilan !](#)
- [Recevez les offres d'emploi](#)



QUOI DE NEUF ?

- [Prochain RDV du groupe Sud-Ouest : vite !](#)



DE RETOUR À L'ÉCOLE

- [ActInSpace : coup de cœur pour 3 étudiants](#)
- [Contre le décrochage scolaire](#)
- [Dans les coulisses de la formule E](#)
- [Site du BDE de Toulon](#)
- [Les travaux du 2ème étage : un peu d'histoire !](#)



CA PEUT VOUS INTÉRESSER...

- [Recrutement dans l'aéronautique](#)
- [Imprimer plus avec moins](#)
- [Géolocalisation au bureau](#)

AGENDA

- **10 Juin** : Remise des diplômes
- **11 Juin** : Gala Supméca
- **14 Juin** : Rencontre du groupe sud-ouest
- **3 Septembre** : Fermeture du site du BDE de Toulon
- **17-18 Septembre** : C8KEND promo 2011



Rejoignez-nous !



TROPHEE GOLF 2016

L'Association a organisé sa 4^{ème} journée Golf le samedi 8 mai. Respectant la formule qui avait satisfait les participants les années précédentes : une compétition pour les golfeurs et une initiation pour les débutants ce sont tenues simultanément. L'ensemble dans une ambiance très détendue rassemblant des anciens de tous âges (promos 1966 à 2013) et de tous niveaux (index 7 à 53), et par chance, une météo clémente.

La compétition s'est déroulée par groupe de 3 joueurs se lançant sur le parcours simultanément à 9h15 précises depuis des trous différents. Parcours assez difficile, comprenant quelques passages étroits, un peu d'eau, des greens surélevés et des trous en aveugle. Les 18 trous ont été parcourus en 4h45, ce qui est très raisonnable pour une compétition.

L'initiation s'est déroulée en plusieurs temps. Après que chacun ait reçu son matériel de jeu, l'initiation a commencé par une petite prise en main sur une zone de putting, puis a continué par un cours d'une heure donné par un pro. avec entraînement au practice, pour se terminer, nec plus ultra pour des débutants, par un vrai parcours de 3 trous, que nos participants ont parcouru 3 fois et sur lequel ils ont pu se mesurer comme en compétition.



Briefing avant le départ

En Gaule, tout fini par un cocktail et un repas. Ce qui fut le cas pour le plaisir de tous, la qualité étant aussi au rendez-vous. Vers 16h, des cadeaux souvenirs ont été remis à tous (balles, stylos, serviettes, relève-pitch, vins), et plus particulièrement les trophées récompensant les gagnants de la compétition et du parcours d'initiation.

Un grand bravo et merci aux organisateurs, Jean-Marie Cesbron, Alain Huet, André Meyrou, Jean-Pierre Paillard, Clément Rumen et François Robbe-Valloire.

LES VAINQUEURS :

- **TROPHÉE MESSIEURS** : 1er Bertrand BOUTIER, 2ème Pascal MILLIOT, 3ème Charles SESE
- **TROPHÉE DAMES** : 1ère Isabelle ROBBE-VALLOIRE, 2ème Miryam BERBAUM
- **TROPHÉE DÉBUTANTS** : 1er Guillaume DELFANNE, 2ème Michel MIRJOL, 3ème Fabien BARELIER



Trophée Messieurs : Pascal Milliot, Bertrand Boutier, Charles SESE, avec Jean-Pierre Paillard



Trophée Dames : Isabelle Robbe-Valloire, Miryam Berbaum



Trophée Débutants : Fabien Barelrier, Michel Mirjol, Guillaume Delfanne

INITIATION : TEMOIGNAGES

Ils étaient 9 à s'être inscrits à l'initiation. Qu'ont-ils pensé de cette journée qui leur faisait découvrir ce sport. Nous leur avons demandé, voici leurs réponses.

- **Fabien** : Cette journée aura été une journée de découverte d'un sport et de rencontre entre anciens, dans une ambiance conviviale et décontractée.
- **Pierre** : Une journée géniale, à faire sans hésiter!
- **Josiane** : Venant plutôt en dilettante j'avoue que je commence à me prendre au jeu et l'ambiance amicale entre jeunes et moins jeunes, l'accompagnement et l'organisation impeccable y sont pour beaucoup
- **Michel** : Journée très agréable où je viens pour la 3ème fois en initiation... Il faudrait que je m'y mette sérieusement !
- **Aurélien** : Belle journée de découverte qui donne envie de se mettre au golf. L'ambiance et la convivialité des personnes présentes en font un rendez que je recommande si vous voulez découvrir l'univers du golf et échanger avec des anciens de votre école.



Simon Lemasson, Aurélien Risso, Fabien Barelrier, Pierre Lemancel, Guillaume Delfanne, Michel Mirjol, Gisèle Boccara, Josiane Milliot, Floryse Seyller

- **Floryse** : Retrouver ou rencontrer des anciens en découvrant un nouveau sport avec un bon repas, c'était une superbe journée.
- **Simon** : Super journée de découverte! Rien de tel pour découvrir l'activité dans un cadre aussi agréable avec la chance de profiter du repas et de la session d'initiation pour échanger avec jeunes et moins jeunes anciens.
- **Gisèle** : C'est une bonne occasion de se retrouver, de se mesurer aux « collègues », même si on manque encore de quelque tactique et entraînement... L'idée d'une initiation est excellente, et évidemment à conserver, car elle permet de ne pas exclure les non-initiés de la manifestation.



VOUS ÊTES À L'ÉCOUTE DU MARCHÉ ? PARAMÉTRER UNE ALERTE SUR LE SITE

Vous êtes en recherche active d'un emploi, d'un stage, ou d'un contrat d'apprentissage ? Ou bien simplement à l'écoute du marché du travail ? Savez-vous qu'en tant que membre de l'Association Supméca, vous pouvez paramétrer une alerte mail sur le site www.supmecca.com, et recevoir, à la fréquence de votre choix, des offres correspondant à vos critères ?

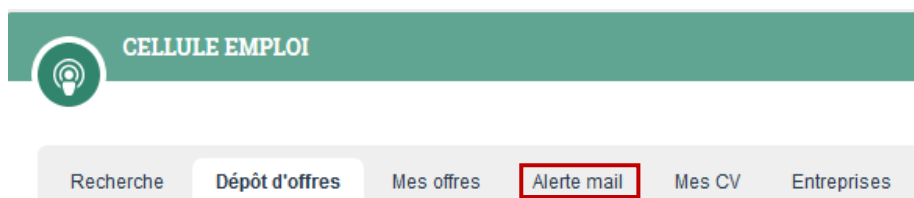
POUR CELA, LA MÉTHODE EST TRÈS SIMPLE :

1. Sur la page d'accueil du site, cliquez sur **ESPACE EMPLOI**
2. Connectez-vous sur la partie de gauche (**Membre**) avec votre login et votre mot de passe
3. Cliquez sur l'onglet "**Alerte mail**"
4. Renseignez les champs correspondant à vos **critères de recherche**
5. Cliquez sur **Valider**, votre alerte est paramétrée !



LA CELLULE EMPLOI, C'EST :

- Des offres en provenance des membres, de recruteurs et de sites spécialisées
- Des offres pré-triées
- Près de 200 offres par mois



PROCHAIN RDV DU GROUPE SUD-OUEST : LE 14 JUIN À TOULOUSE

Le groupe Sud-Ouest organise sa prochaine réunion le mardi 14 juin prochain.

Pour cette occasion, les organisateurs proposent de se retrouver autour d'un Apéro Tapas à la terrasse du restaurant Carthel, à Toulouse.

Pour vous inscrire, rien de plus facile : le groupe anime déjà ses activités de façon autonome sur le site de l'Association, c'est très facile d'y indiquer sa participation. D'ailleurs, si vous avez une adresse dans la région où si vous étiez déjà en contact avec le groupe, vous êtes référencés et avez déjà reçu une invitation à l'évènement.

Et si ce n'est pas encore le cas où si vous êtes juste de passage dans la région, **n'hésitez pas à vous rendre sur le site** <http://www.supmecca.com/shortUrl/9XY>, ou contactez **Charlène Baudy** : charlene.baudy@gmail.com

Attention :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 juin 12h.



Restaurant Carthel, 230 avenue de Grande Bretagne à Toulouse.

Pour retrouver le groupe Sud-Ouest :

- Rendez-vous sur www.supmecca.com
- Menu "**Communautés > Groupes Supméca**"
- Rubrique "**Groupes géographiques**"
- Cliquez sur "**S'inscrire**" pour rejoindre le groupe



ACTINSPACE : "COUP DE CŒUR" DU JURY REMPORTÉ PAR 3 MÉCASUPIENS

Bravo à **Romain Jaurou**, **David Jourdain** et **Nicolas Weisse** qui ont remporté le « Coup de cœur du jury » lors du challenge ActInSpace. Ce prix leur permet l'accès à l'incubateur technologique de Bezons (espace où tous les éléments sont réunis pour transformer leurs projets et idées en entreprise) et de développer leur esprit d'entrepreneuriat.



Durant 24 heures les trois amis, aidés par deux camarades, ont planché sur un moyen de rendre utile au quotidien sur terre des technologies du spatial. Ils ont proposé « Skygarage », un dirigeable porte-drone comme solution de véhicule aérien pour lancement aéroporté. La nuit qu'ils ont passée ensemble « au milieu des avions », comme ils nous l'ont confié, a renforcé l'équipe. Très contents de leur expérience, ils ont passé 24 heures au cœur du Musée de l'air et de l'espace où ils ont pu faire de belles rencontres, aussi bien personnelles que professionnelles.



SUPMÉCA CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le 25 mars dernier, le comité de pilotage de l'action «Innovation numérique pour l'excellence éducative», lancé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a sélectionné 9 projets parmi 62 déposés, dont le projet EXAPP_3D (EXpérimenter l'Apprentissage par Problèmes et Projets via la conception 3D), porté par Supméca. L'objectif principal de ce projet est d'entretenir et accentuer l'intérêt des élèves du secondaire dans les filières techniques et professionnelles dédiées principalement à la conception et la définition de produits industriels en vue d'améliorer leur réussite scolaire et de limiter le décrochage. Il s'agit notamment de proposer à des groupes d'élèves des projets de travail en commun, incluant l'utilisation d'outils numériques innovants de conception 3D.

BUDGET LE PLUS IMPORTANT PARI MI LES 9 SÉLECTIONNÉS



La Caisse des Dépôts et Consignations qui est opérateur de cette action du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) subventionnera le projet à hauteur de 1 250 000 € sur quatre ans. C'est la plus importante des subventions accordées par le comité de sélection e-FRAN lors de cette première vague.

Ce projet interviendra localement, auprès des enseignants et des élèves de filières professionnelles et techniques du secondaire par l'utilisation de logiciels numériques d'excellence issus du « made in France ». Il bénéficie du soutien d'un regroupement de partenaires industriels (Dassault Systèmes et la start-up Cogibot) et de l'académie de Créteil.

APPORTS DE SUPMÉCA

Soutenu par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'établissement public territorial Plaine Commune, EXAPP_3D, exprime la volonté des acteurs de l'éducation et de leurs partenaires, de soutenir des projets de transformation de l'école et de créer des « territoires éducatifs d'innovation numérique ». Pour ce faire, il s'appuie sur le développement et la recherche pédagogique, supporté par l'ISMEP-Supméca, mettant à disposition son expérience, ses activités de recherche en APP (Apprentissage par projet) et son expertise concernant la production numérique.

Plus d'informations : alexis.francois@supmecca.fr



LES ÉTUDIANTS DE SUPMÉCA DANS LES COULISSES DE LA FORMULE E

Le 21 avril dernier, 20 étudiants de Supméca ont été invités à visiter les coulisses de la course de formule E qui a eu lieu à Paris autour de l'hôtel des Invalides, course exclusivement réservée aux monoplaces électriques.

Les étudiants ont été invités par la société TE Connectivity, partenaire de la course et sponsor de l'écurie Andretti. Durant cette visite, dans le paddock où les voitures étaient en cours de montage, les étudiants ont pu échanger directement avec des ingénieurs de l'écurie (ingénieurs de TE connectivity et Andretti), notamment sur les aspects techniques des moteurs et des batteries, éléments clés pour cette course 100% électrique. Les étudiants ont aussi pu aborder d'autres sujets plus spécifiques tels que : l'aérodynamisme des voitures, la place des ailerons, les pneus, les matériaux, la sécurité, l'électronique, la gestion des données, ...



Les discussions ont aussi amené les ingénieurs du paddock à démontrer un des volants d'une des voitures de course pour illustrer la complexité de cet équipement, composé de multiples gâchettes électroniques permettant au pilote de ne jamais lâcher son volant.

Les étudiants ont été ravis de cette visite. Ils ont pu découvrir les coulisses des courses automobiles et discuter de la place de l'ingénieur dans ce milieu. Quant à leurs hôtes ingénieurs, heureux de partager leur passion et leurs savoirs, ils ont apprécié de répondre aux questions des étudiants qu'ils ont jugées très pointues.

LE GROUPE TE CONNECTIVITY réalise 80 % de son chiffre d'affaires dans les solutions de connectivité pour environnement sévère. En France, 10 sites représentent le groupe. Depuis 2015, cette société renforce sa présence auprès des écoles et universités et a notamment participé au dernier forum de l'IPGP.

Plus d'informations :

Virgine Wesler Villela V.Wester@te.com



BDE SUPMÉCA TOULON : FERMETURE DU SITE INTERNET LE 3 SEPTEMBRE !

Nous vous l'avions déjà annoncé en Octobre 2015, et la date fatidique approche !

Etant donné que Supméca Toulon finalise sa transformation pour devenir l'école d'ingénieur SeaTech, la promotion 2016 de Supméca Toulon est donc la dernière sur place.

De ce fait, le BDE toulonnais annonce la fermeture de son site internet www.bde-supmecca.fr le 3 Septembre prochain.

Si vous souhaitez récupérer des documents du site (photos de soirées et événements, vidéos, ...), c'est l'occasion ! Même si le contenu du site sera intégralement sauvegardé avant sa mise hors-ligne, **nous vous invitons à récupérer dès maintenant ces documents sur le site ou auprès du Webmaster actuel : Thibaut Verdet thibaut.verdet@edu.supmecca.fr**



AU 2ÈME ÉTAGE À SUPMECA, LA CRÉOSOTE C'EST ENFIN DE L'HISTOIRE ANCIENNE ! (1/2)

Voici une histoire qui ne date pas d'hier et afin de bien comprendre la nécessité de rénovation du 2^{ème} étage du laboratoire, il faut connaître les origines du bâtiment.

Au cours de son existence, l'école d'ingénieur SUPMECA, telle qu'on la connaît actuellement a non seulement changé de forme et de nom mais aussi voyagée de Paris vers Saint-Ouen en changeant plusieurs fois d'adresse. Voici un petit résumé. L'ISMCM (Institut Supérieur des Matériaux et de la Construction Mécanique) fut créé par arrêté ministériel le 12 avril 1948, grâce à l'Ingénieur Général Pierre Nicolau qui œuvra activement en ce sens. L'ISMCM avait pour but le perfectionnement des ingénieurs déjà formés. Initialement et de manière provisoire l'ISMCM était rattaché aux Arts et Métiers. Le CESTI (Centre d'Etudes Supérieures des Techniques Industrielles) fut créé le 9 juillet 1956 par décision ministérielle. D'abord situés au 233 boulevard Raspail dans Paris, l'ISMCM et le CESTI déménagèrent au 4 rue Gambetta à Saint-Ouen en 1959 avant de s'installer progressivement au 3 rue Fernand Hainaut à Saint-Ouen entre 1965 et 1968. Le CESTI fut renommé CESTI-SUPMECA puis SUPMECA-ISMEP (Institut Supérieur de Mécanique de Paris) par décret du 11 novembre 2003 et l'ISMCM disparut en 2006 .

Bien avant que SUPMECA Paris ne s'installe dans ses locaux actuels au 3 rue Fernand Hainaut à Saint-Ouen, le bâtiment dit « historique » était bien différent. Se trouvait alors en lieu et place de SUPMECA une ENP, c'est-à-dire une école nationale professionnelle. C'est ainsi que s'appelaient les lycées techniques d'état avant la réforme de l'enseignement de 1960. A la place du « nouveau » bâtiment se trouvait un dépôt ESSO avant les années 1980. Le projet de construction de l'ENP de Saint-Ouen date de 1922, mais comme de tels projets prennent rarement forme rapidement, l'ENP n'ouvrit ses portes qu'en octobre 1928 dans un bâtiment encore en cours de construction et qui ne fut terminé qu'en 1939. Malheureusement, les bombardements de l'été 1944 rasèrent le troisième étage et une aile du bâtiment, lesquels ne furent jamais reconstruits. Heureusement, cette destruction partielle ne fit aucune victime.



Photos du bâtiment, avant et après le bombardement

C'est ainsi que SUPMECA se trouve actuellement dans des bâtiments construits à une époque où les normes sanitaires étaient moins drastiques et avec des matériaux pour lesquels les gens n'avait que peu de recul. A l'époque de l'ENP, un atelier de menuiserie était situé au 2^{ème} étage à la place de

l'actuelle équipe VAST (VibroAcoustique et Structures) du laboratoire. Le plancher avait été recouvert de pavés de bois imprégnés de créosote afin de protéger les gouges et autres outils lorsqu'ils tombaient malencontreusement des établis des élèves. Ce produit rend le bois imputrescible mais est très toxique. Il pose d'ailleurs de gros problèmes sanitaires à la SNCF dont les anciennes traverses de chemins de fer en sont imprégnées.

Pour se faire une petite idée, le dossier de presse du site internet du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, est très explicite : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse-2-3.pdf

A l'époque de la construction du bâtiment, la créosote n'était pas répertoriée comme dangereuse. Ce « détail » de construction ayant disparu de la mémoire collective, il a fallu de nombreuses années avant que son odeur caractéristique ne finisse par alerter les occupants du 2^{ème} étage. Nombreux sont ceux qui peuvent témoigner de cette odeur imprégnant les vêtements de façon encore plus durable que la fumée de cigarette n'était capable de le faire lors d'une soirée dans un bar avant la loi Evin. De fait, au 2^{ème} étage, ce produit parvint au fil des ans à se diffuser à travers tous les revêtements qui recouvraient les pavés, tels la peinture ou les différentes



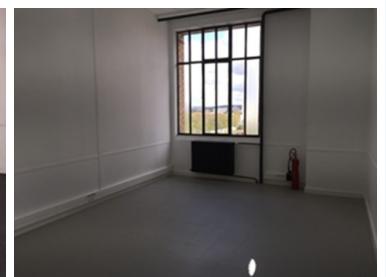
Retrait des pavés de bois imprégnés de créosote



Bureau vidé



Coulage de la dalle de béton pour mise à niveau du sol



Bureau fini

couches de linoléum, les faisant jaunir par la même occasion. Les solutions temporaires de masquage n'ont donc jamais résolu le problème. Notons cependant qu'au 1^{er} étage du labo, (équipe TRIBOMAT : tribologie et matériaux) qui est également revêtu de pavés de créosote, l'odeur de créosote est contenue de manière efficace par un revêtement de sol spécial à base de résine. Cette solution n'a toutefois pas pu être retenue pour le 2^{ème} étage, car les subventions étaient conditionnées au retrait des pavés.

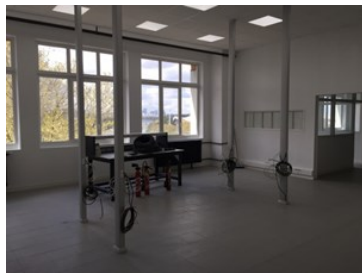
AU 2ÈME ÉTAGE À SUPMECA, LA CRÉOSOTE C'EST ENFIN DE L'HISTOIRE ANCIENNE ! (2/2)

Il est normal de se demander pourquoi l'école a attendu fin 2015 pour retirer ces fameux pavés de bois ? Et bien tout d'abord, les taux de créosote qui diffusaient du sol étaient infimes, bien en-dessous du seuil réglementaire et quasiment indécélable par les instruments de mesures de l'expert missionné pour l'occasion en 2011. Seulement sur ce point le nez humain est infiniment plus précis et la gêne olfactive quotidienne n'en restait pas moins évidente pour tous les visiteurs du 2^{ème} étage.

Notons que les chercheurs qui y baignaient à longueur d'année avaient finis par s'habituer même si au retour de vacances un temps de réadaptation de 2 ou 3 jours était nécessaire avant de ne plus souffrir de quelques maux de tête pour les plus sensibles ou incommodations pour les autres. Heureusement aucun cas de maladie lié à cette exposition prolongée n'est actuellement à déplorer dans le labo et on peut même citer un ancien chef d'équipe, M. Vinh, ayant fait toute sa carrière au 2^{ème} et se portant comme un charme à 80 ans passés.



Retrait des pavés de bois imprégnés de créosote



Plateau TP fini mais non aménagé

Une fois le CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Responsabilité Sociétale) conscient de cet état de fait, sa volonté de traiter le problème fut réelle. Toutefois, en période de restriction de budget et avec des frais importants déjà engagés dans des travaux d'envergure de remise aux normes de sécurité incendie, il était évident que ce problème de créosote ne serait traité que plus tard du fait qu'il était sans risque immédiat pour la santé et qu'il était conditionné aux subventions que l'école pourrait glaner auprès du ministère.

Les travaux de décréosotage du 2^{ème} étage allaient de pair avec une rénovation complète. En effet, l'odeur si incommodante avait tout imprégné y compris les faux-plafonds et les papiers peints, de sorte que pour supprimer la gêne olfactive de manière durable, traiter uniquement le sol n'était pas suffisant. De plus, depuis longtemps les chercheurs de l'équipe VAST étaient dispatchés ailleurs dans les locaux de SUPMECA, pour quelques-uns à cause de l'odeur de créosote et pour la majorité à cause des précédents travaux

de remise aux normes incendie. Ainsi, il était fortement souhaitable que ces travaux de décréosotage s'accompagnent d'une réflexion à long terme sur le plan d'occupation de l'étage afin notamment de faire la part belle à une salle de manip qui serait la future vitrine technologique du savoir-faire de l'équipe VAST.

Alain Bellacicco (Directeur Patrimoine SUPMECA), par sa persévérance et sa conscience professionnelle a su trouver auprès du ministère les fonds nécessaires pour réaliser cet immense chantier qui a coûté environ 350 000 euros. De l'avis général, c'est une franche réussite et les chercheurs de l'équipe VAST sont comblés. Le suivi des travaux a été réalisé d'une main de maître par Damien Rebellet (Responsable Service Logistique et Patrimoine) qui n'a pas hésité à faire recommencer maintes fois aux entreprises sous-traitantes lorsque le résultat ne correspondait pas à la demande. Enfin, le 2^{ème} étage refait à neuf a été inauguré en grandes pompes le 31 mai 2016 par Alain Rivière avec la présence bienveillante de nos financeurs du ministère.



Inauguration de la salle de TP le 31 Mai

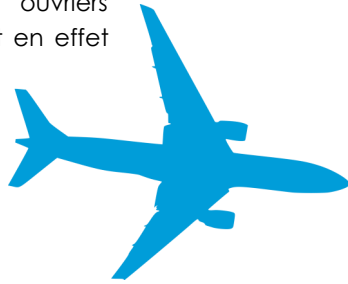


Vue depuis la nouvelle salle de réunion, photo prise pendant la crue le 3 juin 2016 à 17h53, le pont de Saint-Ouen au premier plan, la Défense en arrière-plan



TOUJOURS DU RECRUTEMENT DANS L'AÉRONAUTIQUE

Le secteur qui a connu une année record en 2015, avec un C.A. en hausse de 8,5% à périmètre constant et 11.000 embauches, prévoit 10.000 embauches en 2016, même si la croissance sera un peu moins élevée. Les Ingénieurs et cadres représentent 42% de ces postes, quasiment tous en CDI. Mais cette part prépondérante dans les embauches tend à décroître au profit des compagnons et ouvriers qualifiés. Les entreprises doivent en effet faire face, à la fois à la forte montée en cadence de la production, aussi bien dans le civil, le militaire et l'espace, qu'aux départs en retraite des derniers baby-boomers.



La conjoncture est excellente côté carnet de commandes qui représente au moins cinq années de production. Un petit bémol toutefois, concernant l'aviation d'affaires et les hélicoptères civils qui ne sont pas dans des perspectives aussi positives.

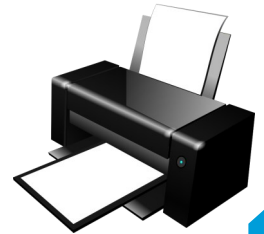
ET LES ÉQUIPEMENTIERS ET SOUS-TRAITANTS ?

Les cycles sont décalés légèrement par rapport à ceux des grands donneurs d'ordre, de sorte que 2016 est attendu en croissance faible, avant une très forte impulsion en 2017. Le challenge est double dans ces entreprises : accompagner la montée de la production, hors certaines ont déjà un taux d'utilisation des usines élevé, et fait face à une concurrence de plus en plus exacerbée.

IMPRIMER PLUS AVEC LA MÊME QUANTITÉ D'ENCRE

C'est possible ! Et même prouvé et à la portée de chacun d'entre nous. Il suffit pour cela de bien choisir sa police. Ainsi, vous gagnerez 27% d'impression en remplaçant la police Arial par du Calibri ou du Times New

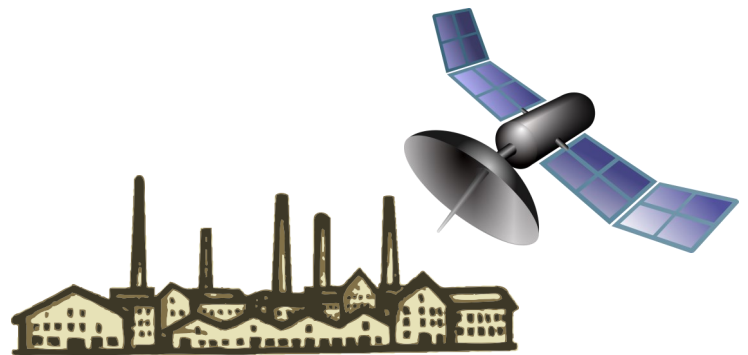
Roman. Ces dernières polices ont en effet des caractères plus fins et donc moins gourmands en encre. CQFD.



GÉOLOCALISATION AU BUREAU

Une entreprise pharmaceutique vient de doter ses 3000 salariés de badges équipés d'une puce permettant de les localiser en interne. Objectif : permettre à ceux qui n'ont pas de bureaux attirés d'identifier rapidement les espaces de travail vacants, parmi les 540 proposés. Cet équipement relié à une appli interne, permettrait d'optimiser la gestion des espaces et de faire gagner un temps précieux aux équipes. Les badges ne sont pas nominatifs.

Cette pratique de géolocalisation est permise par la CNIL. Le droit ne fixe que 2 limites à cet usage, que le contrôle du collaborateur ne soit pas permanent et que les données recueillies ne soient pas utilisées à des fins disciplinaires. Le badge est licite ainsi que l'obligation de le porter.



CNIL Selon la loi, tout système de collecte d'informations utilisé en entreprise doit être déclaré auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En retour, toutefois, celle-ci ne délivre ni blanc-seing ni feu vert. L'obligation est de fournir à la CNIL les éléments d'information sur la vocation initiale d'un système de surveillance et la destination finale des données mais celle-ci n'est pas astreinte à rendre un avis final sauf si le système en question enregistre des données susceptibles d'entraver la liberté ou si les informations sont destinées à suspendre le bénéfice d'un droit ou d'un contrat.

LE TABLEAU DE BORD DE L'EMPLOI

BILAN DES OFFRES EN MAI 2016	
Offres publiées	175
Proportion de CDI	93%
Offres sur l'Ile-De France	62 %
% pour Débutants	57 %
% pour Confirmés	2 %
% pour Expérimentés	41 %
Secteurs en pointe	Industrie Automobile
	Production Et Distribution D'électricité, De Gaz, De Vapeur Et
	Edition

SÉLECTION DES OFFRES DU MOIS

- Chargé d'études commerciales (VIE) - GEFCO Benelux
- Ingénieur conception outillages (CDI) - ASSYSTEM
- Dessinateur Mouliste et Ajusteur Mouliste (CDI) - HUAYISHENG MOULD FRANCE TECHNICAL CENTER

CETTE RUBRIQUE EST LA VOTRE !

Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.supmeca.com, dans la rubrique "Emploi" pour y déposer vos offres.

COMMENT SE CONNECTER À SON PROFIL SUR WWW.SUPMECA.COM ?

Vos informations de connexion ont été importées depuis l'ancien site. Pour vous connecter :

- Votre **Identifiant** vous a été envoyé sur votre boîte mail en mai dernier. Il est généralement de la forme "prenom.nompromotion" (promotion en 2 chiffres).
- Votre **Mot de Passe** est le même que sur l'ancien site. Si vous ne vous en souvenez plus, rendez-vous sur « Connexion » et « Mot de Passe oublié » en haut du site

Si vous n'aviez pas enregistré d'adresse mail, ou pour tout autre demande, contactez directement les webmasters.

TARIFS COTISATIONS 2016 - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Tarif Normal	Promos 2012 en antérieures	60€
Tarif Jeunes	Promos 2013, 2014, 2015	30€
Tarif Sénior	Plus de 65 ans au 1er Janvier	45€
Etudiants	En cours de scolarité	5€
Bienfaiteur	Volontaires	> 100€

COMMENT RÉGLER ?

Chèque	A l'ordre de « Association Supméca » Adressé au Secrétariat : 3, Rue Fernand Hainaut 93400 - Saint-Ouen
	www.supmeca.com Menu « Association », puis « Adhérer à l'Association »
Internet	
Virement	Depuis l'étranger IBAN : FR76 3000 3040 3100 0500 7569 237 BIC : SOGEFRPP
	Depuis la France Banque : 30003 Guichet : 04031 N° de Compte : 00050075692 Clé RIB : 37

UNE QUESTION, UN ARTICLE, UNE SUGGESTION, ...

redaction@supmeca.com

Comité de rédaction :

Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Franck RENAUD, Christophe SANGLIER, Thibaut VERDET

Association SupMéca : 3, rue F. Hainaut - 93400 - St-Ouen

Site internet : www.supmeca.com